

**COMMUNE DE
ST HONORE LES BAINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
Du 02 juillet 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 02 juillet à 12 Heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT HONORE LES BAINS, légalement convoqué, se réunit à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de **M. François GRANDJEAN, Maire.**

Présents : MM. GRANDJEAN François, BOURLON Didier, MALLET Véronique, LAMALLE Jean-Jacques, PECHINE Robert, LAURENT Julien, DEVOUARD Chantal, ANTOINE Agnès, CHAMPAGNAT Stéphanie, LAFFARGUE Patricia, FAIVRE-PICON Joël, MAES Martine.

Excusés : M. FAURE Patrick (donnant pouvoir à M. BOURLON Didier), M. BAYLE Jérôme, M. HUGUET Fabien

Date de convocation	Membres du Conseil Municipal	Présents	Procurations	Votants
28/06/19	15	12	1	13

Secrétaire de séance :

M. LAURENT Julien est désigné secrétaire de séance.

Procès-Verbal du Conseil municipal du 26 juin 2019 :

Le Procès-Verbal du précédent Conseil municipal n'appelle aucune observation particulière, et est adopté à l'unanimité.

Délibération N°1 : Demande de renouvellement de dénomination de la commune en « commune touristique ».

Exposé de Monsieur le Maire,

Par arrêté préfectoral du 19 février 2015, la commune de Saint-Honoré-les-Bains a été dénommée commune touristique. Cet arrêté arrivant à échéance, il est nécessaire de lancer les démarches administratives à son renouvellement auprès des services concernés.

Le Conseil municipal est invité à délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter la dénomination en commune touristique.

« Pour vote » : accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à douze heures quinze.

Visa du secrétaire de séance

